



MOT DU MAIRE

Bonjour citoyennes et citoyens

L'été tire à sa fin... Un été particulièrement chaud et agréable que nous avons tous apprécié.

À la municipalité, nous n'avons pas chômé. Différents travaux routiers et autres ont été réalisés afin de permettre un mieux-être pour toute notre population.

D'autres travaux routiers se poursuivront en septembre. Donc, on vous rappelle qu'il est très important de respecter la signalisation routière sur les chantiers de travaux et d'être extrêmement prudents.

Je désire souhaiter, au nom de tous les élus, une très belle année scolaire à tous nos étudiants.

Une belle saison automnale à tous.

Votre maire, Léo Plourde.

Sommaire

Séance en Bref	2
Civisme.....	2
Étapes élection municipale 2021.....	3
Avis public d'élection	4-5
Votre caisse Desjardins.....	6
Infolettre de la SADC.....	7
Centre de dépannage	8
Coopérative de Solidarité	9
Club du souvenir	10
La Fabrique	11
Panier-Santé Abitibi.....	11
Calendrier des cueillettes	12
Entretien des bacs	12
Chronique OBVAJ.....	13
Saviez-vous que	14

**Le bureau municipal sera
fermé le 6 septembre
pour la Fête du Travail.**



SÉANCE EN BREF

LORS DES SÉANCES DE JUILLET DU CONSEIL MUNICIPAL , VOICI UN APERÇU DES DÉCISIONS QUI ONT ÉTÉ PRISES:

- Autoriser la Fabrique de Roquemaure a utiliser la salle municipal pour la Fête de la Ste-Anne ;
- Autoriser la directrice générale a déposer des demandes de subvention pour les salles de bain de la salle du Lac-Abitibi, les cabanes de la patinoire et le système de chauffage du centre communautaire ;
- Autoriser la directrice générale a déposer une demande de subvention pour le projet du dôme de la patinoire ;
- Modification du prix de vente de certains articles du 75e ;
- Accepter le remboursement de 25% d'un terrain saisonnier puisque le client à fait sa demande dans les délais prescrit par le règlement du camping municipal ;
- Refuser la demande de remboursement d'un client voyageur puisque selon le règlement du camping municipal le dépôt de 25% est non remboursable ;
- Autoriser le transfert de 19 000 plants résiduels de l'entente de délégation vers cinq propriétaires privés de Roquemaure et d'autoriser le Groupement Forestier Coopératif Abitibi à procéder à l'encensement de graine sur la totalité du scarifiage ;
- Le conseil est favorable à une rencontre avec les citoyens et le MTQ concernant la fermeture de la route centrale ;
- Accepter l'estimation des coûts de Jean-Guy Roy Entrepreneur inc. pour la réparation des croches du rang 4 et 5 Est et utiliser 10 000\$ de la subvention du PPA-CE pour couvrir cette dépense ;
- Autoriser la location de panneaux routier et de lumières de chantier au coût de 150 \$ par jour pour les travaux prévu dans les croches du rang 4 et 5 Est ;
- Accepter la soumission de René Bélanger pour la coupe de foin sur les abords des routes municipales ;
- Demander une rencontre avec les résidents de la Plage-Mainville afin de trouver une solution pour le problème d'ours qui vident les bacs à ordures ;

CIVISME

Nous sommes heureux d'avoir chez nous des amateurs d'équitation. A ces cavaliers, lorsque vous circulez sur la voie publique, on vous demande de ramasser le crottin que vos bêtes laissent sur le chemin. Des marcheurs utilisent la route et ce n'est vraiment pas agréable de retrouver ces « pommes de route » laissées par vos chevaux.

Merci de votre compréhension!

ÉTAPES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Étapes	Dates importantes pour les élections générales municipales du 7 novembre 2021
Avis public d'élection	Au plus tard le 17 septembre 2021
Dernier jour pour les propriétaires uniques et les occupants uniques pour transmettre à la municipalité un écrit signé demandant leur inscription sur la liste électorale avant son dépôt	3 octobre 2021
Dernier jour pour les copropriétaires et les cooccupants pour transmettre à la municipalité une procuration afin de désigner une personne à être inscrite sur la liste électorale avant son dépôt	3 octobre 2021
Période de dépôt des déclarations de candidature	Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021 , jusqu'à 16 h 30
Période pour soumettre une demande de révision de la liste électorale et révision de la liste électorale, le cas échéant	Période potentielle : du 16 au 26 octobre 2021
Premier jour pour formuler une demande de vote par correspondance pour les électeurs dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de la santé publique	17 octobre 2021
Dernier jour de réception des demandes de vote par correspondance au bureau de la présidente ou du président d'élection	27 octobre 2021
Dernier jour pour transmettre les bulletins de vote par correspondance à l'électrice ou à l'électeur	28 octobre 2021
Date limite de réception des bulletins de vote par correspondance par la présidente ou le président d'élection	5 novembre 2021, 16h30
Jour du vote par anticipation obligatoire	31 octobre 2021 , de 9 h 30 à 20 h
Jour du scrutin	7 novembre 2021 , de 9 h 30 à 20 h
Dernier jour pour demander un dépouillement ou un nouveau recensement des votes à la Cour du Québec	4 jours après le recensement des votes, ce qui correspond généralement au 11 novembre 2021
Proclamation des personnes élues	<ul style="list-style-type: none">• Pour les élus sans opposition : 1^{er} octobre 2021, à partir de 16 h 30• Pour les élus au scrutin : à l'expiration du délai fixé pour demander un nouveau dépouillement ou un nouveau recensement des votes à la Cour du Québec, ce qui correspond généralement au 12 novembre 2021
Dernier jour pour une contestation judiciaire de l'élection	<ul style="list-style-type: none">• 30 jours après la proclamation d'élection

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Avis public d'élection Vote par correspondance

Municipalité de Roquemaure

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Mme Line Boudreault, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Horaire

Lundi, 20 et 27 septembre	De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Mardi, 21 et 28 septembre	De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Mercredi, 22 et 29 septembre	De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :**

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité;
- Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et :
 - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
 - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
 - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris*.

SMC-1 (21-04)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99

Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION (SUITE)

- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si votre domicile n'est pas dans la municipalité, votre demande doit être faite par écrit et sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande.
- Si vous êtes domicilié(e) et que vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 12 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Marie-Ève Isabelle
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 15, rue Raymond Est, Roquemaure, J0Z 3K0

Téléphone : 819-787-6311 poste 222

Signature

Donné à Roquemaure le 27 août 2021



Présidente d'élection

VOTRE CAISSE

VOUS INFORME

Avantages membre Desjardins

En tant que membre Desjardins, vous bénéficiez d'une large gamme d'avantages : rabais, remises, services d'assistance, outils innovants... et plus encore. Parce que c'est ça être membre d'une coopérative!

Pour connaître tous les avantages offerts en exclusivité aux membres Desjardins, rendez-vous à desjardins.com/avantages

Changements à retenir pour vous connecter à AccèsD et AccèsD Affaires

De manière progressive depuis le 9 août 2021 :

- Votre identifiant et votre mot de passe habituels, correspondant au processus d'authentification, sont entrés sur une même page.
- Votre phrase et votre image de sécurité sont supprimées.

Authentification et identifiant, 2 mots à connaître :

- **L'identifiant** correspond à votre numéro de Carte d'accès Desjardins, à votre adresse courriel (membre ou client déjà inscrit seulement) ou à votre code d'utilisateur. Vous vous en servez pour vous connecter dans AccèsD ou dans AccèsD Affaires.
- **L'authentification** correspond à votre mot de passe et aux réponses à vos questions de sécurité.

De cette manière, vous vous connectez plus rapidement, que vous utilisiez l'application mobile ou nos services en ligne !

La vie est pleine de surprises

Lorsque des changements importants surviennent, pensez à adapter vos protections d'assurance vie.

Desjardins et ses conseillers en sécurité financière sont là pour vous accompagner dans les moments qui comptent!

Visitez desjardins.com/votreviechange

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages



Infolettre de la SADC d'Abitibi-Ouest - Août 2021
Diffusion immédiate

Les résidus de CRD, des opportunités à portée de main
Vos idées de projet sont sollicitées

Suite au premier trimestre de réalisation du projet d'identification et de valorisation des résidus, la SADC d'Abitibi-Ouest constate l'importance des résidus industriels émanant de la construction, la rénovation et la démolition, (CRD) et souhaite collaborer à la mise en valeur au niveau économique et environnemental, particulièrement auprès des entreprises des secteurs concernées.

Près du tiers des matières enfouies en 2019 provenaient de CRD (voir le tableau 1). Actuellement ces matériaux sont peu valorisés et déposés en partie au Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) pour y être souvent enfouis ou encore auprès d'entreprises qui en font la récupération.

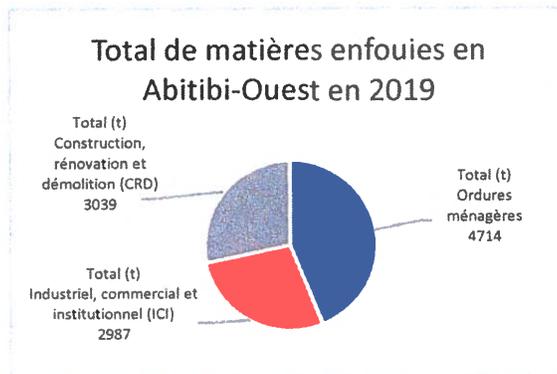


Tableau 1 - Données sur l'élimination du ministère Environnement.

L'intérêt à valoriser ces CRD est possible selon les volumes, la disposition et les caractéristiques. Certains défis sont cependant à considérer dont le mode de récupération, le mixage des matières, la contamination entre autres. De ces défis, à titre d'entreprise ou d'intervenant, vous êtes invitées à faire connaître à l'équipe de la SADC vos idées ou projets car selon les exemples vécus ailleurs, il y a de nombreuses opportunités économiques et environnementales qui pourrait être développées.

La SADC d'Abitibi-Ouest considère que l'importance des CRD permet d'envisager des solutions innovatrices soutenant la diversification des produits et accroîtrait les bénéfices aux entreprises concernées.

Dans la prochaine infolettre, le portrait de certains résidus du secteur agricole vous sera présenté. Pour toute information complémentaire, contactez Marc-André Gemme, chargé de projet en Développement durable au 819 333-3113.

À propos du projet et de la SADC d'Abitibi-Ouest

Ce projet est soutenu financièrement par RECYC-QUÉBEC dans le cadre de l'appel de propositions pour la transition vers l'économie circulaire qui découle du Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

La SADC d'Abitibi-Ouest est un organisme de soutien au milieu de l'Abitibi-Ouest, Villebois et Valcanton selon les valeurs du développement social, économique et environnemental basées sur la valorisation d'une économie durable visant le bien-être du milieu.

CENTRE DE DÉPANNAGE

NOUVELLE DU CENTRE DE DÉPANNAGE DE RAPIDE-DANSEUR

COVID 19 Palier 1 – Vigilance Mesures sanitaires

Entreprises, commerces et boutiques

- 1 personne par ménage recommandée;
- Le port du masque couvrant le nez jusque sous le menton est obligatoire;
- Depuis le 12 juillet la distanciation physique est d'un mètre entre les personnes de résidences différentes;
- Il n'y a plus de limite de client;
- Une solution hydro alcoolique est disponible à l'entrée pour la désinfection des mains.

Bénévoles demandés :

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour faire des chiffons.

Nous sommes équipés d'une coupeuse à tissu double, où 2 personnes peuvent couper en même temps assises une en face de l'autre.

Si vous aimeriez vous impliquer dans une activité de bénévolat seul, avec une amie ou un partenaire et que vous avez quelques heures de disponible par semaine, venez nous voir au Centre de Dépannage, les bénévoles ou l'employé sur place ce feront un plaisir de vous recevoir.

Pour nos heures d'ouverture je vous invite à consulter notre page facebook. Centre de dépannage de Rapide-Danseur.

Le bac de recyclage de vêtement de Duparquet a été remis en opération. Il est situé à droite de la salle communautaire. Une caméra de surveillance y a été installée. Vous pouvez en tout temps y apportés vos vêtements dans un sac fermé.

A vendre : Nous avons un surplus d'équipement de hockey (patins, jambières, casques, etc.). Faites-nous une offre.

Sylvie Marcoux, présidente du Centre de Dépannage.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Des nouvelles de votre coopérative

Nouvelles heures d'ouverture.

A noter qu'à compter du 29 août, les heures d'ouverture du dépanneur seront :

Tous les jours: 9h00 à 20h00

Nouveauté

Nous désirons souhaiter la bienvenue à nos nouvelles recrues étudiantes, Mathieu Lévesque et Léa Gélinas.

Merci à Océane Restler qui a été une très bonne employée ces dernières années. On lui souhaite une bonne rentrée scolaire cégépienne.

Nouveauté

Viande surgelée : Afin de satisfaire notre clientèle, nous avons un petit inventaire de viande préparée par la boucherie Rapide-Danseur. Passez faire un tour pour voir la variété des produits que nous détenons, peut-être y trouverez-vous ce que vous cherchez.

Inventaire annuel

A l'occasion de notre fin d'année, nous devons faire l'inventaire de nos produits. Le dépanneur sera donc fermé, mercredi le 1^{er} septembre à compter de 18h00.

Rénovation de la cuisine :

Nos rénovations dans la cuisine sont maintenant terminées. Nous désirons remercier la MRC d'Abitibi-Ouest pour la subvention de 5 000.\$ qu'elle nous a accordée dans le cadre du programme du Fonds « Économie Sociale ».

Merci aussi au Ministre de l'Économie et de l'innovation qui a appuyé notre projet en nous remettant une subvention de 10 000.\$

L'investissement total étant de plus de 22 000.\$ (sans calculer les nombreuses heures de bénévolat), la Coopérative a donc investi, à même son fonds de roulement plus de 7 000. \$



Coopérative de Solidarité
Dépanneur de Roquemaure

On vous rappelle que nous avons plusieurs produits maison pour vous :

- Pain de ménage (cuit le jeudi. Possibilité de faire des réservations)
- Sauce à spaghetti
- Cretons
- Pizza pepperoni-fromage ou toute garnie que l'on peut faire cuire pour vous.
- Différents menus préparés (pâtés chinois, chops de porc BBQ, petits desserts maison, etc.) à l'occasion.
- Surveillez notre page Facebook pour connaître nos menus hebdomadaires.

Nous sommes toujours détenteurs pour la vente de permis de chasse et de pêche.

LE CLUB DU SOUVENIR

Bonjour à tous, membres du Club du Souvenir (Age d'or).

Aucune activité en juillet et août

Le local du Club n'est pas ouvert pour la saison estivale.

Nous désirons souhaiter un bon anniversaire de naissance aux membres natifs (ves) de août :

Jean-Guy Plourde 2 août, Henriette Larochelle 6 août, Gaétan Gingras 10 août, Benoit Garneau 20 août, Yolaine Mainville 27 août, Roger Vézina 29 août

et ceux natifs de septembre : Lise Pellerin Roy 6 septembre, Violette Gingras 7 septembre, Luc Gamache 9 septembre, Micheline Pellerin 13 septembre, Léo Plourde 16 septembre et Solange Gingras 29 septembre.

Activités à venir :

Le renouvellement des cartes de membre pour le club 50+ d'Abitibi-Témiscamingue seront disponibles en septembre. Nous aviserons le moment venu. Vous avez besoin de plus d'informations, contactez un membre de la direction. On vous rappelle que vous pouvez devenir membre de votre club en tout temps, contactez-moi (Huguette)!

Les activités reprendront peut-être en septembre, nous attendons la confirmation du Réseau 50+. Nous vous contacterons dès que ce sera permis.

Nous avons besoin d'une cuisinière ou d'un cuisinier, intéressé (e) à faire la préparation du souper mensuel du club, souper qui a lieu à tous les 3^e jeudi du mois. Si cela vous intéresse, et si vous désirez plus d'informations, veuillez contacter Marcel Mainville ou Marielle Pinard. Merci

Vous désirez faire la réservation du local pour différentes activités ? Le local peut être loué pour un prix modique, aux familles et aux comités. Pour réservation contacter Mme Marielle Pinard 787-6333.

Informations : N'oubliez pas de vous informer chez les commerçants pour obtenir les rabais grâce à votre nouvelle carte de membre 50+ A.T.

NOUS AVONS BESOINS DE 2 MEMBRES POUR FAIRE PARTIE DE NOTRE BUREAU D'ADMINISTRATION, Y A T-IL DES VOLONTAIRES???? Pour plus d'informations contacter Marcel Mainville ou un autre membre du bureau administratif. Merci

Votre comité administratif.

Marcel Mainville, président 787-3698

Marielle Pinard, secrétaire 787-6333

Raymonde Fleury, administratrice

Huguette Plourde, trésorière 787-6418

Luc Gamache, administrateur

LA FABRIQUE

Horaire des célébrations pour le mois de septembre 2021

Vendredi le 3 septembre à 10h00	Messe pour les funérailles de Mme Marguerite Pinard
Samedi le 4 septembre à 19h00	Messe pour l'âme de M. Aimé Pellerin par parents et amis
Dimanche 12 septembre à 10h00	Liturgie de la parole à l'église
Samedi le 18 septembre à 19h00	Messe pour l'âme de Albert Boudreau par parents et amis
Dimanche le 26 septembre à 10h00	Liturgie de la parole à l'église

Lampes du sanctuaire:

Semaine du 5 septembre	Famille Verret
Semaine du 12 septembre	Faveurs obtenues Chantal Mainville
Semaine du 19 septembre	Marguerite Moreau, Émilien Mainville
Semaine du 26 septembre	Honneur Ste-Anne Chantal Mainville

Les revenus de juillet 2021

Capitacions	2 000.00 \$	Prions	12.00 \$
Quêtes	213.00 \$	Luminaires	218.00 \$

Résultats de la Fête de Ste-Anne

Quêtes	830.18 \$	Luminaires	313.00 \$
Objets de piété	484.00 \$	Repas	977.86 \$

Merci de votre générosité, à ceux et celles qui ont travaillé.

Est décédé au C.H.L.D de La Sarre Mme Yvette Pellerin, elle était la mère de M. Valère Pellerin de notre paroisse. Nos sympathies à la famille.

PANIER SANTÉ ABITIBI

 **PANIER-SANTÉ ABITIBI**
10 Raymond Est
Roquemaure QC
J0Z 3K0 **819 787-2636**

www.paniersanteabitibi.ca



En saison : LÉGUMES DE JARDIN ET DE SERRE (locaux)
À l'année : FRUITS ET LÉGUMES CERTIFIÉS BIOLOGIQUES
SUPPLÉMENTS NATURELS, CÉRÉALES, NOIX, HUILES, FARINES etc...

Service de livraison aux 2 semaines, les Jeudis

Heures d'ouverture de l'entrepôt-magasin :

Jeudi 9h30 à 20h00
Vendredi 17h00 à 20h00
Samedi 9h30 à 13h00

**Ou service de vente sur appel,
en tout temps**



Spécial mi-août à fin novembre procurez-vous un panier de légumes à seulement 20\$ ou 35\$! **Réservez le vôtre!**

info@paniersanteabitibi.ca ou 787-2636

CALENDRIER DES CUEILLETES

Dates des cueillettes de septembre

Voici les dates des cueillettes des ordures et des matières recyclables pour le mois de septembre:

Ordures (bacs Verts) : 9 et 23 septembre 2021

Recyclage (bacs Bleus) : 2, 16 et 30 septembre 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		



Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

Veillez prendre note que le CVMR sera fermé le lundi 6 septembre.
Il sera ouvert le mardi 8 septembre.

ENTRETIEN DES BACS

Comme à chaque année, nous constatons que la plupart des bacs verts (poubelles) sont sales et contiennent souvent des vers et insectes qui en sortent du bac et longent le couvercle. Avec les chaleurs présentes cet été, les vidanges se dégradent très rapidement dans les bacs, et oui, il y a prolifération de vers, et d'odeurs nauséabondes.

Il est important, même primordial que vous portiez une attention particulière à vos bacs pendant l'été! Vous devez laver vos bacs régulièrement!

Le nettoyage se fait très bien avec un boyau d'arrosage ou une petite laveuse à pression et ajoutez y du Javex ou tout autre désinfectant. Il se peut qu'en cas de négligence le bac à ordures ne puisse être vidé.

Merci de votre collaboration

Les Entreprises J.L.R. Inc
819-333-6626



Ville de Val-d'Or

Composer avec les eaux de ruissellement en milieu urbain

Par Marianne Bédard et Chrystine Cadieux



Qu'est-ce que les eaux de ruissellement?

L'eau de ruissellement correspond à la portion des eaux de pluie ou de fonte des neiges qui n'arrive pas à s'évaporer ou à s'infiltrer naturellement dans le sol et qui s'écoule donc à la surface

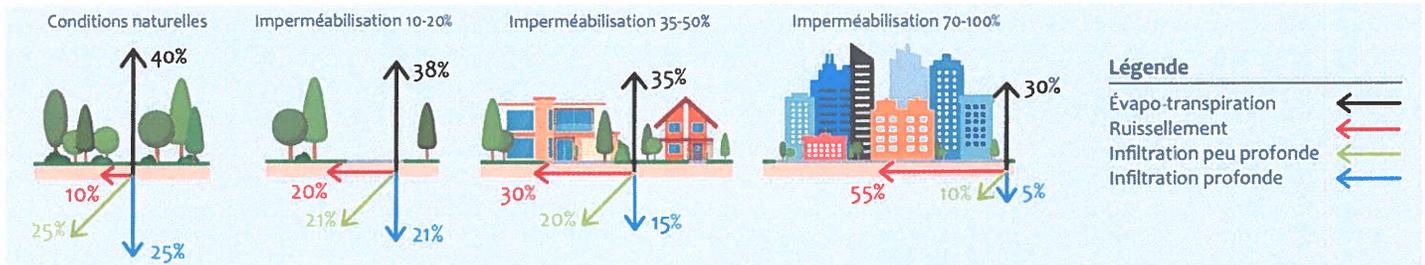
Quelles sont les conséquences potentielles?

Les eaux de ruissellement sont susceptibles d'acheminer des déchets solides ainsi que divers polluants vers les plans d'eau. Ces dernières comportent des risques potentiels et non négligeables à l'égard de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Les pesticides, engrais, métaux lourds, produits pétroliers, déjections animales, etc., figurent parmi les substances les plus fréquemment retrouvées dans les eaux de ruissellement (MELCC, 2014).

Pourquoi s'y attarder surtout en milieu urbain?

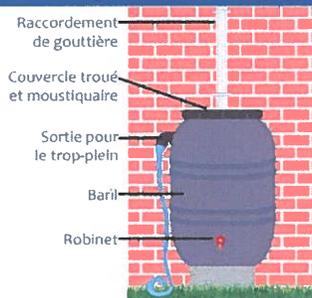
Les milieux urbains sont caractérisés par une surabondance de surfaces imperméabilisées (trottoirs, routes, toitures, etc.). Ceci a notamment pour effet d'empêcher l'infiltration de l'eau dans le sol, ce qui accentue les impacts potentiels sur la qualité de l'eau et la biodiversité (Franti et Rodie, 2013).



Comment contribuer à une meilleure gestion des eaux de ruissellement?

Il existe une foule de solutions permettant de diminuer la quantité d'eau de ruissellement générée pouvant être mises en place par les citoyens telles que l'installation de baril de récupération d'eau de pluie ainsi que l'aménagement d'un jardin de pluie (ROBVQ, 2012).

Baril récupérateur d'eau de pluie

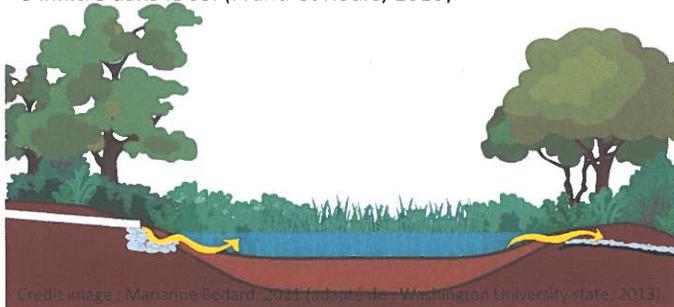


Credit image : Marianne Bédard, 2021 (adapté de : Ville de Montréal, s.d.)

Un baril récupérateur d'eau de pluie permet de diminuer la quantité d'eau acheminée vers les canalisations en récupérant une certaine quantité d'eau ayant ruisselé sur le toit d'un bâtiment. L'eau récupérée peut notamment servir à arroser les plantes, le gazon, un jardin et laver une voiture (ROBVQ, 2012).

Jardin de pluie

Un jardin de pluie est une petite zone peu profonde composée d'un mélange de vivaces, d'herbage ornemental et d'arbustes adaptés aux conditions sèches et humides qui permet de capter et de retenir temporairement l'eau de pluie, jusqu'à ce qu'elle s'infiltré dans le sol (Franti et Rodie, 2013).



Credit image : Marianne Bédard, 2021 (adapté de : Washington University, state, 2013)

Saviez-vous que...

À partir de 10% d'imperméabilisation, des impacts néfastes sur les habitats naturels sont observables. Ces derniers risquent également de se dégrader de façon importante entre 25% et 60% d'imperméabilisation (MELCC, 2014).

Pour en savoir plus...

Sur la conception d'un jardin de pluie :

<https://www.ecohabitation.com/guides/3446/gerer-eau-ruissellement-jardin-de-pluie/>

Sur les impacts de l'urbanisme sur l'eau :

<https://agiro.org/apprendre/leau-expliquee/impacts-de-lurbanisme-sur-leau/>

Sur la biorétention et les essences végétales à privilégier lors de l'aménagement d'un jardin de pluie :

https://www.lannion.bzh/images/pdf/urbanisme/kervouric2/6-Annexe_3_JARDIN_DE_PLUIE_PA_K2_29_07_15.pdf

Sur l'eau de ruissellement et la conception d'un baril récupérateur d'eau de pluie et d'un jardin de pluie :

<https://robvq.qc.ca/document-de-la-bibliotheque/?id=108>

Sur l'imperméabilisation des sols :

<http://www.cobali.org/wp-content/uploads/2016/11/Limpermeabilisation-des-sols.pdf>

Références

Franti, T. G. et Rodie, S. N. (2013). La conception des jardins de pluie. Université du Nebraska. Repéré à : <https://www.ecohabitation.com/guides/3446/gerer-eau-ruissellement-jardin-de-pluie/>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2014). Guide de gestion des eaux pluviales. Stratégies d'aménagement, principes de conception et pratiques de gestion optimales pour les réseaux de drainage en milieu urbain. Repéré à : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide-gestion-eaux-pluviales.pdf>

Organisme de bassin versant de l'Abitibi-Jamésie (OBVAJ). (2020). L'eau de pluie et de ruissellement. Repéré à : <http://obvaj.org/les-bonnes-pratiques/leau-de-pluie-et-de-ruissellement/>

Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ). (2012). L'eau de pluie et le ruissellement. Repéré à : <https://robvq.qc.ca/document-de-la-bibliotheque/?id=108>

Pour nous joindre



819-824-4049



informations@obvaj.org

SAVIEZ-VOUS QUE...

BON RETOUR EN CLASSE À TOUS LES ÉTUDIANTS !

Dates à retenir :	30 août	Retour en classe
	6 septembre	Fête du Travail
	8 septembre	Journée internationale de l'alphabétisation
	21 septembre	Journée internationale de la paix

Pierre précieuse de septembre : Saphir, symbole de sagesse

Fleur du mois : Reine-marguerite



On tient à souhaiter un très bon anniversaire de naissance à tous les natifs d'août et septembre:

2 août	Jean-Guy Plourde
3 août	Yannick Leclerc
3 août	Jean-Sébastien Trudel-Langevin
5 août	Jérémy Châteauevert
6 août	Suzanne Poliquin
8 août	Henriette Larochelle Mainville
9 août	Adrien Paradis
11 août	Gabriel Durette
11 août	Lyne Garneau Gagné
12 août	Rodrigue Morneau
12 août	Simon Bélanger
12 août	Logan Legruic
16 août	Sophia Chalifour
18 août	Antoine Morneau
18 août	Lucien Gagné
19 août	Joane Bilodeau
19 août	Marie-Josée Gervais
20 août	Benoit Garneau
21 août	Vincent Thériault
22 août	Francine Lefebvre
26 août	Noah Châteauevert
27 août	Luc Dupuis
29 août	Lucie Gravel
29 août	Roger Vézina
31 août	Armand Plourde
3 septembre	Amanda Breton
4 septembre	Maxime Lévesque
6 septembre	Lise Pellerin Roy
7 septembre	Lise Poirier
7 septembre	Valérie Ayotte
9 septembre	Angelina Petrotta
9 septembre	Luc Gamache
10 septembre	Anita Larochelle Perron
11 septembre	Jean-Christophe Poirier
12 septembre	Rosalie Mainville
12 septembre	Eric Fortin
13 septembre	Micheline Pellerin
13 septembre	Philippe Corbeil
15 septembre	Annette Morin Gamache
15 septembre	Jonathan Mainville
16 septembre	Léo Plourde
16 septembre	Carmelle Béchar
17 septembre	Jean-Claude Ouellet
17 septembre	Ghislain Lévesque

Un bel anniversaire de mariage aux amoureux d'août et de septembre:

2 août 2008	Louise Vigneault et Yannick Leclerc
14 août 1971	Monique Brouillette et Léo Pinard
18 août 1956	Gisèle Gamache et Charles-Aimé Pelletier
2 septembre 1954	Annette Morin et Raymond Gamache
2 septembre 1972	Lise Pellerin et Léandre Roy
2 septembre 2006	Geneviève Châteauevert et Mathieu Plourde
2 septembre 2017	Véronique Lévesque Poirier et Jean-François Plourde
2 septembre 2017	Brigitte Morneau et Alain Gilbert
5 septembre 2015	Kelly Plourde et Eric Châteauevert
20 septembre 1975	Line Gamache et Russel Mainville
26 septembre 2015	Manon Gamache et Denys Richard
27 septembre 2008	Nathalie Aubé et Pascal Roy
28 septembre 1991	Lise Poirier et Daniel Durette
30 septembre 1989	Johanne Lévesque et Jocelyn Poirier

Bienvenue au petit bébé de Jean-Christophe Poirier et Audrey Boutin, nous vous souhaitons beaucoup de bonheur avec cette merveilleuse petite fille!

Bienvenue à la toute belle Flora, fille de Virginie Lagrange et Marc-André Bernier. Elle est née durant le mois d'août. Que de bonheur à venir! Félicitations à vous deux!

Bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre localité. Bienvenue aux nouveau-nés dont je ne connais pas les coordonnées. Bonne vie à tous ceux qui ont dû quitter notre village pour un lieu plus approprié.

Et oui, notre dépanneur-coopératif fête ses 7 ans! Bravo et merci à tous ceux qui font de ce projet une réussite assurée. Continuons à encourager l'achat local. On ne peut qu'en être très fier.

MESSAGE QUI S'ADRESSE SPÉCIALEMENT AUX RÉSIDENTS NON INSCRITS :

J'apprécie beaucoup ceux qui prennent le temps de m'aviser des nouveaux faits qui se passent dans la paroisse tel : naissance, mariage, arrivée, départ ou tout autre point d'intérêt que vous jugez intéressant à connaître. Faites vivre votre chorique!

Merci de votre collaboration. Huguette 819-787-6418.